



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances
35 boulevard Brune 75671 Paris cedex
lundi au vendredi de 09h à 18h - sauf le jeudi de 10h30 à 18h - Fax : 01 40 52 18 11 - Tél : 01 40 52 18 18

Sociétaire n°: 2304960 T

GUMS SECTION DE PARIS
53 RUE DU MOULIN VERT
75014 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE
Risques Autres Que Véhicule A Moteur

RISQUES LIES A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUIVANTES

Du 01/01/10 au 31/12/10 avec tacite reconduction

ESCALADE SKIS

Garanties

Bénéficiaires : la collectivité, ses représentants légaux ou statutaires, ses préposés, membres ou adhérents, aides bénévoles, les personnes en qualité de participant.

Nombre de bénéficiaire(s) :

Identité du (des) bénéficiaire(s) :

Responsabilité civile - Défense

- Dommages corporels	30 000 000 €/sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutifs, à concurrence	15 000 000 €/sinistre
La garantie est toutefois limitée tous dommages confondus à	30 000 000 €/sinistre
- Atteintes à l'environnement	5 000 000 €/année d'assurance
- Intoxication alimentaire	5 000 000 €/année d'assurance

Dommages aux biens des participants à concurrence de 600 €

Indemnisation des dommages corporels (Individuelle - accident) : assistance à domicile, frais médicaux, pertes de revenus, invalidité, décès

Frais de recherche et de sauvetage des vies humaines

Recours - Protection juridique

Assistance : servie par Inter Mutuelle Assistance, au 0 800 75 75 75 (appel gratuit) si vous êtes en France ou au 33 5 49 75 75 75 si vous êtes à l'Étranger, cette garantie prévoit notamment le rapatriement, la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, à hauteur de 80 000 € pour les TOM et l'étranger, 4 000 € pour la métropole et les DOM.

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Paris Porte de Vanves, le 27/09/2010
Le Représentant de la Société